

CONTRAT DE RELECTURE

NOM : PRENOM :

Nationalité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone portable :

Etes-vous membre de l'Alliance Internationale ? :

Si oui, préciser la date ou l'année de votre dernière cotisation :

Maison(s) de résidence lors du séjour à la CIUP :

Année(s) de résidence :

QUALIFICATIONS DU DOCUMENT

Genre / discipline :

Intitulé / titre :

Ecole / Université /autre :

Date de rendu du travail :

En fonction de votre statut (membre / non-membre) et du nombre de pages de votre document, veuillez cocher le montant correspondant au règlement à effectuer.

	Membre*	Non membre
Jusqu'à 15 pages	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Jusqu'à 100 pages	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Jusqu'à 400 pages	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Plus de 400 pages	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 120 €

* Membre à jour de cotisation

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Pour une demande de relecture, l'étudiant s'engage à respecter les règles suivantes :

- Mettre en ligne et décrire son projet sur le site www.thesard.com de façon la plus complète possible.
- Répondre aux demandes d'informations complémentaires des relecteurs.
- Travailler en relation directe avec le relecteur en prenant soin d'informer l'Association sur la progression du travail.
- Effectuer le paiement uniquement après avoir obtenu l'accord d'un relecteur.

J'ai bien noté que :

- la relecture proprement dite du document ne pourra démarrer qu'après réception par l'Alliance du présent contrat signé et du règlement correspondant.
- après démarrage de la relecture, tout retrait ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

DATE ET SIGNATURE

LE SERVICE DE RELECTURE

L'Alliance internationale propose un service de relecture ouvert à toute personne souhaitant faire corriger un travail écrit en français : article, mémoire, thèse, ouvrage, etc.



FONCTIONNEMENT

Une équipe de relecteurs bénévoles, actifs ou retraités, met ses compétences professionnelles au service de l'association pour lui permettre d'offrir ce service.

L'association organise l'accueil des auteurs, recherche les relecteurs compétents, coordonne les rendez-vous de travail et met dans la mesure du possible ses bureaux à leur disposition pour les séances de travail.

Les deux parties, auteur et relecteur, travaillent ensemble en relation directe, en prenant soin toutefois

de communiquer régulièrement sur la progression de la relecture avec l'association.

La plupart des relecteurs travaillent avec le Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale (Imprimerie nationale, Massin).

Afin de faire connaître le service de relecture de l'A. I., il est demandé à l'auteur d'ajouter dans ses remerciements une formule telle que :

« Je remercie Madame ou Monsieur X qui a relu bénévolement mon travail, dans le cadre du service de relecture de l'Alliance Internationale. »

CONDITIONS

Une rédaction de quelques paragraphes du document est demandée à l'auteur lors de son inscription. A partir de cet extrait supposé représentatif de l'ensemble du document, le bénévole accepte ou non la relecture du document.

Si le bénévole estime que le niveau de français ne relève pas de ses compétences, alors l'auteur est invité à se diriger vers un service de la Cité internationale plus approprié comme par exemple :

- L'enseignement du français au Bureau d'accueil des étudiants en mobilité
- L'atelier de rédaction en français du Relais social international

Un mémoire ou une thèse se termine par une soutenance. Pour travailler son français à l'oral, il est vivement conseillé à l'auteur de fréquenter l'Espace langues de la Cité internationale ou un des deux services cités supra.

Pour bénéficier du service de relecture, l'auteur doit s'acquitter d'un droit fixé en fonction du volume du texte à relire et de son statut - membre ou non de l'Alliance Internationale. Cette participation financière couvre une partie des frais de fonctionnement. Elle n'est pas une rémunération accordée au relecteur bénévole qui n'est pas supposé engager des frais.

Au cas où la relecture s'effectue sur support papier, les impressions sont à la charge de l'étudiant.

CONTACT

Alliance Internationale

17 Boulevard Jourdan
75014 Paris

contact@allianceinternationale.org

Service des Relectures

www.thesard.com

relecture@thesard.com